



Liberté Égalité Fraternité

INDICATEURS

L'intérim en Bretagne

au 3^{ème} trimestre 2023 données CVS

Net repli du nombre d'intérimaires au 3^{ème} trimestre

A la fin du 3ème trimestre 2023, on dénombre 44 800 intérimaires employés dans un établissement localisé en Bretagne. Après le rebond du trimestre précédent (+1%), cet effectif recule de 3 % par rapport au 2ème trimestre, soit 1 400 intérimaires de moins. Sur un an la baisse atteint 4,6 %. A l'échelon national, le nombre d'intérimaires diminue de 2,1 % par rapport au trimestre précédent. Sur un an, il est en baisse de 5 %.

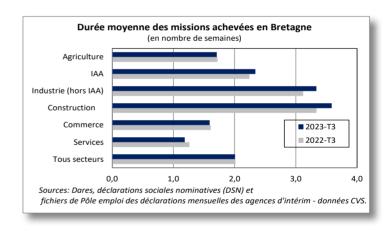
Mesuré en moyenne sur le 3ème trimestre, le volume de travail temporaire en équivalent temps plein (ETP) se replie de 1,8 % par rapport au 3ème trimestre 2023 en Bretagne et de 3,2 % en un an (-1,5 % et -4,4 % au niveau national).

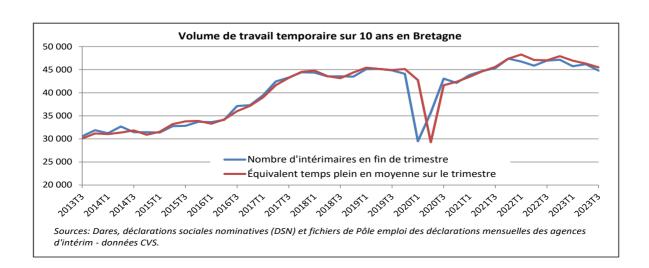
Le nombre de contrats conclus en hausse

Le nombre de contrats conclus progresse de 1,3 % par rapport au trimestre précédent mais reste en baisse sur un an (-2,8 %). A 2 semaines, la durée moyenne de contrat recule à peine (0,1 semaine de moins qu'au trimestre précédent). Elle est stable sur un an. Cette durée varie selon les secteurs. Les missions les plus courtes s'effectuent dans les services (1,2 semaine). Elles sont plus longues dans la construction (3,6 semaines) et l'industrie non agroalimentaire (3,3 semaines). Au sein de l'industrie, la durée moyenne progresse ce trimestre de 0,4 semaine dans la fabrication de biens d'équipement.

Situation de l'intérim en Bretagne et en France au 3ème trimestre 2023									
Indicateur		Bretagne	France, hors Mayotte						
	Niveau	Évolution (e	n %) sur	Évolution (en %) sur					
	2023 T3	un trimestre	un an	un trimestre	un an				
Équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre	45 510	-1,8	-3,2	-1,5	-4,4				
Contrats conclus au cours du trimestre	307 470	1,3	-2,8	-0,8	-4,5				
Effectifs en fin de trimestre	44 800	-3,0	-4,6	-2,1	-5,0				

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Données CVS.





Le volume de l'intérim décroît dans de nombreux secteurs

Le volume de travail temporaire (en ETP) régresse dans l'industrie au 3ème trimestre (-2,4 %) et se situe 2,8 % sous son niveau d'il y a un an. Après avoir atteint un pic au 4ème trimestre 2022, le volume de l'intérim dans l'industrie agroalimentaire (qui regroupe plus du quart des intérimaires bretons) enchaine un 3ème trimestre consécutif de baisse (-1,7 %). Il perd ainsi 3,1 % en un an. La chute trimestrielle est plus marquée dans la fabrication de biens d'équipement (-7,5 %) et dans les autres produits industriels (-5 %). A l'inverse, la hausse de l'activité intérimaire se poursuit dans la fabrication de matériel de transport : +6,3 % en un trimestre, +22,5 % en un an. Elle reste cependant encore loin de son niveau d'avant crise sanitaire (-36,6 % par rapport au 4ème trimestre 2019).

Le volume de travail temporaire recule de 1,8 % dans la construction après -2,3 % au 2^{ème} trimestre, et se maintient sur un an.

Au sein des activités tertiaires, le volume de l'intérim est en baisse sensible dans les services aux entreprises (-1,9 %). Il stagne dans les deux autres gros secteurs utilisateurs, le commerce et le transport-entreposage (+0,1 %). En un an, l'ensemble des activités tertiaires a perdu 5,4 % de son activité intérimaire.

Baisse dans tous les départements

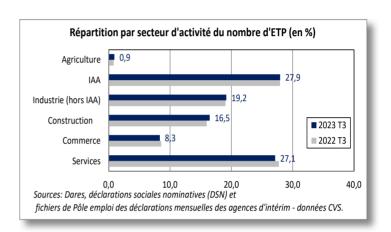
Au troisième trimestre, le volume de l'intérim se replie dans tous les départements. Le recul est plus marqué dans le Morbihan (-2,4 %) où la chute importante dans les IAA pèse particulièrement (-4,1 %). Les Côtes-d'Armor et le Finistère enregistrent une baisse comparable à celle du niveau régional. La diminution trimestrielle est plus atténuée en Ille-et-Vilaine (-1,2 %).

L'activité intérimaire en Bretagne par secteur d'activité au 3ème trimestre 2023 *

Secteur d'activité (A17)		Niveau			Évolution (en %) sur		
		2022 T3	2023 T2	2023 T3	un trimestre	1 an	
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)		380	400	420	3,8	10,7	
Industrie		22 080	21 980	21 460	-2,4	-2,8	
dont:							
C1:	Industrie agroalimentaire	13 130	12 940	12 720	-1,7	-3,1	
C3:	Biens d'équipement	1 680	1 620	1 500	-7,5	-10,9	
C4:	Matériels de transport (dont automobile)	1 060	1 230	1 300	6,3	22,5	
C5:	Autres produits industriels	5 430	5 410	5 140	-5,0	-5,3	
C2-DE:	Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	770	780	790	0,9	2,3	
Constr	Construction (FZ)		7 630	7 490	-1,8	-0,3	
Tertiai	Tertiaire		16 310	16 140	-1,1	-5,4	
dont:							
GZ:	Commerce	4 020	3 790	3 790	0,1	-5,7	
HZ:	Transports et entreposage	4 840	4 580	4 590	0,1	-5,3	
MN:	Services aux entreprises	4 040	3 760	3 690	-1,9	-8,7	
OQ:	Services non marchands	2 360	2 350	2 270	-3,6	-4,2	
Autres	Autres services (IZ-JZ-KZ-LZ-RU)		1 840	1 810	-1,4	1,5	
Ensem	Ensemble des secteurs		46 330	45 510	-1,8	-3,2	

^{*} Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - données CVS.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des apences d'intérin



L'activité intérimaire par secteur d'activité et département au 3ème trimestre 2023 *

Secteur d'activité (A17)		Côtes-d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan				
		Évol. (en %)	Niveau	Évol. (en %)	Niveau	Évol. (en %)	Niveau	Évol. (er	ո %) sur
	2023 T3	1 trim.	1 an	2023 T3	1 trim.	1 an	2023 T3	1 trim.	1 an	2023 T3	1 trim.	1 an
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	130	11,1	13,0	60	-9,0	-1,2	140	5,5	20,9	100	1,2	2,6
Industrie	5 060	-2,8	-0,5	4 540	-3,0	-5,6	6 220	-0,8	0,6	5 630	-3,2	-6,1
dont:												
C1: Industrie agroalimentaire	3 990	-2,9	-0,4	2 450	0,6	-3,8	2 730	1,5	0,2	3 550	-4,1	-7,8
C3: Biens d'équipement	100	-22,8	-26,4	590	-7,0	-10,3	690	-4,0	-7,3	110	-14,7	-18,2
C4: Matériels de transport (dont automobile)	150	25,6	47,6	150	-7,4	1,5	700	4,3	20,0	300	11,1	31,9
C5: Autres produits industriels	710	-4,6	-2,0	1 190	-7,2	-8,1	1 760	-5,1	-3,6	1 480	-3,0	-6,4
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	110	5,0	-5,8	160	-3,2	-2,8	330	2,6	12,1	190	-0,8	-3,6
Construction (FZ)	1 270	-2,1	-1,5	1 580	-2,4	-4,0	3 150	-2,0	-0,4	1 490	-0,7	5,7
Tertiaire	2 780	-0,3	-0,7	3 380	-0,2	-6,9	6 990	-1,4	-6,2	2 990	-1,9	-5,6
dont :												
GZ: Commerce	730	-0,8	-3,4	960	4,5	-10,1	1 270	-3,5	-8,6	830	1,6	2,9
HZ: Transports et entreposage	580	-2,0	-6,6	810	0,5	-0,8	2 340	0,6	-4,4	850	-0,2	-10,6
MN: Services aux entreprises	500	3,8	3,6	820	-3,4	-14,7	1 630	-1,6	-4,1	740	-4,3	-17,9
OQ: Services non marchands	420	-8,2	-9,3	460	-4,6	-6,9	1 110	-1,3	-6,3	270	-3,3	24,9
Autres services (IZ-JZ-KZ-LZ-RU)	540	5,7	15,6	330	-0,1	13,8	640	-4,2	-12,5	310	-7,8	1,8
Ensemble des secteurs	9 230	-1,8	-0,5	9 570	-1,9	-5,8	16 500	-1,2	-2,4	10 220	-2,4	-4,3

^{*} Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - données CVS. Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Le recours à l'intérim en nette baisse dans l'industrie

Le taux de recours à l'intérim (part des intérimaires en fin de trimestre parmi les effectifs salariés en fin de trimestre) s'établit à 3,4 % à la fin du 3ème trimestre en Bretagne. Il recule de 0,1 point par rapport au trimestre précédent et de 0,2 point sur un an.

Ce trimestre, il décroît particulièrement dans l'industrie agroalimentaire, la fabrication de biens d'équipement (-0,5 point) et dans les autres produits industriels (-0,4 point).

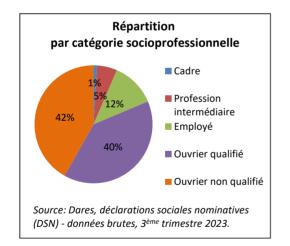
Le recours à l'intérim diminue de 0,2 point dans la construction sur un trimestre et de 0,3 point sur un an

D'un point de vue structurel, le recours est plus important dans l'industrie (10,4 %) et la construction (8,5 %) que dans le tertiaire (1,5 %).

Plus de 8 intérimaires sur dix sont ouvriers

La population des intérimaires est relativement jeune : plus de 4 ETP sur dix sont occupés par des personnes de moins de 30 ans. L'âge médian (31 ans) est stable par rapport au même trimestre de 2022. Si la part des plus de 50 ans reste faible (14,4 %), elle a gagné 0,8 point en 1 an.

Sept intérimaires sur 10 sont des hommes. Les emplois d'ouvriers sont très majoritaires : 42 % sont des ouvriers non qualifiés et 40 % des ouvriers qualifiés. Par rapport au 3ème trimestre 2022, la part des ouvriers qualifié dans l'emploi intérimaire gagne 2 points.

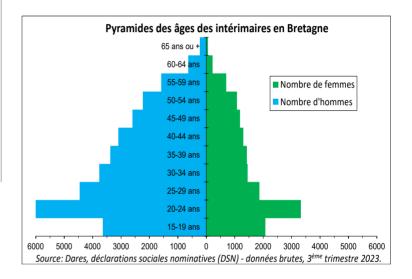


Le taux de recours à l'intérim par secteur d'activité au 3ème trimestre 2023

		Taux de recours* (en %)			
Secteur d'activité (A17)	Niveau	Évol. (en	point) sur		
	2023 T3	1 trim.	1 an		
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	1,5	0,0	-0,1		
Industrie		-0,4	-0,4		
dont:					
C1: Industrie agroalimentaire	14,3	-0,5	-0,3		
C3: Biens d'équipement	6,7	-0,5	-1,2		
C4: Matériels de transport (dont automobile)	10,3	0,0	1,5		
C5: Autres produits industriels	7,7	-0,4	-0,7		
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	5,2	0,0	0,0		
Construction (FZ)	8,5	-0,2	-0,3		
Tertiaire	1,5	0,0	-0,1		
dont :					
GZ: Commerce	2,2	0,0	-0,1		
HZ: Transports et entreposage	6,6	-0,2	-0,4		
MN: Services aux entreprises	3,0	-0,1	-0,4		
OQ: Services non marchands	0,4	0,0	0,0		
Autres services (IZ-JZ-KZ-LZ-RU)	0,8	0,0	0,0		
Ensemble des secteurs*	3,4	-0,1	-0,2		

^{*} Le taux de recours est le rapport des intérimaires à l'emploi salarié y compris intérim, en fin de trimestre.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Données CVS.



Date de publication : 20 décembre 2023 Prochaine publication : 20 mars 2024

Sources:

Depuis mi-2016, la source historique des **statistiques d'intérim** (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement remplacée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95 %. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les contrats à durée indéterminée intérimaires (CDII). Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail :

http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/l-emploi-interimaire

Toutes les données sont **corrigées des variations saisonnières** (CVS), à l'exception de celles relatives au profil des intérimaires (âge, sexe et qualification). Les statistiques sont établies au **lieu de l'établissement utilisateur**.

L'emploi salarié hors intérim, nécessaire pour le calcul des taux de recours, provient de l'estimation trimestrielle Acoss-Dares-Insee.

Quelques définitions :

Volume de travail intérimaire en équivalent emplois à temps plein sur le trimestre (ETP): mesure de l'intérim privilégiant une analyse en moyenne sur le trimestre, contrairement au nombre d'intérimaires en fin de trimestre (calculé sur 5 jours pertinents en fin du trimestre), qui évalue un stock en fin de période. Les deux indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours du trimestre et l'évolution de leur durée. La volatilité mensuelle des données affecte davantage l'évolution du nombre d'intérimaires que celle du volume de travail intérimaire en ETP.

Les contrats conclus au cours du trimestre sont la somme des missions dont la date de début appartient au trimestre.

Durée moyenne des missions : moyenne de la durée des missions dont la date de fin appartient au trimestre.

Taux de recours à l'intérim : rapport des intérimaires à l'emploi salarié y compris intérim, en fin de trimestre.